

Luxembourg, le 13 mai 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Transports publics :

« Dans sa réponse à ma question parlementaire n° 3500 du 4 décembre 2017 concernant la construction d'un internat aux environs du Lycée E. Steichen à Clervaux, il avait été précisé de la part du gouvernement que les besoins en infrastructure seraient déterminés par une analyse relative à la population scolaire future. Puisque cette analyse n'a pas encore été conduite, un site d'implantation n'aurait pas encore été retenu. Actuellement le nombre d'élèves du LESC s'élève à quelque 180 jeunes. Dans deux ans, la population se situera plus que probablement au-delà de 500 élèves.

Voilà pourquoi je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Travaux publics :

- Monsieur le Ministre peut-il informer si les services compétents de son ministère sont en train d'élaborer un éventuel avant-projet provisoire afin de projeter la construction d'un tel internat dans un avenir proche ?*
- Pour quand au plus tard le gouvernement juge-t-il opportun de tirer des conclusions définitives dans ce dossier ?*
- Le Ministère des Travaux publics est-il en contact avec le Ministère des Finances en vue de préparer l'acquisition d'un immeuble approprié permettant de réaliser le projet en question ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député